



## Stride® Easy Paks® Nettoyant neutre aux agrumes pour autolaveuse

Révision: 2020-04-27

Version: 02.0

### 1. IDENTIFICATION

|   |  |
|---|--|
| Nom du produit:   | Stride® Easy Paks®<br>Nettoyant neutre aux agrumes pour autolaveuse  |
| Code du produit:  | 101101580  |
| FDS #:  | MS0801374  |
| Utilisation recommandée:  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Industriel/Institutionnel</li><li>• Nettoyant général</li><li>• Ce produit doit être dilué avant toute utilisation</li></ul> |
| Utilisations déconseillées:   | Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées  |
| Producteur, importateur, fournisseur  | Siège social au Canada<br>Diversey, Inc. - Canada<br>6150 Kennedy Road Unit 3<br>Mississauga, Ontario L5T 2J4<br>Phone: 1-800-668-7171                               |
| Siège social aux États-Unis<br>Diversey, Inc.<br>1300 Altura Rd., Suite 125<br>Fort Mill, SC 29708<br>Phone: 1-888-352-2249<br>Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a> |  |

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit non dilué**  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1



**Mention d'avertissement:** Danger.

#### Déclarations sur les risques

#### CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.

#### mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet  
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

**Classification du produit dilué** @ 1:1620

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

**Déclarations sur les risques et la sécurité**

Pas nécessaire.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Ingrédients classifiés**

| Composant(s)  | CAS #      | % en poids   |
|---|------------|--------------|
| Acide citrique  | 77-92-9    | 10 - 30%     |
| Carbonate de sodium   | 497-19-8   | 7 - 13%      |
| Dérivé alkyl mono-branched C10-16 de l'acide benzène-sulfonique, sels de sodium | 68081-81-2 | 1 - 5%       |
| Alcool C9-C11, éthoxylé   | 68439-46-3 | 1 - 5%       |
| Sesquicarbonate de sodium   | 533-96-0   | 1 - 5%       |
| Méthanol  | 67-56-1    | > 0.1 - < 1% |

\*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

### 4. PREMIERS SOINS

**Produit Non Dilué:**

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

**Produit Dilué:**

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Méthodes particulières d'intervention**

Aucune méthodes spéciale n'est requise

**Moyen d'extinction approprié**

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

**Dangers spécifiques**

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:**

| Composant(s) | CAS #   | ACGIH                           | OSHA   |
|--------------|---------|---------------------------------|--|
| Méthanol     | 67-56-1 | 250 ppm (STEL)<br>200 ppm (TWA) | 200 ppm (TWA)<br>260 mg/m <sup>3</sup> (TWA) |

### Produit Non Dilué:

#### Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

#### Protection individuelle

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

##### Protection des yeux:

Aucun requis dans des conditions normales d'utilisation. Porter un dispositif de protection des yeux adéquat en présence d'un emballage brisé ou en cas d'une exposition éventuelle au liquide ou à la poudre à l'intérieur.

##### Protection des mains:

Aucun requis dans des conditions normales d'utilisation. Porter des gants de protection en cas de rupture d'emballage ou en cas d'exposition possible au liquide ou à la poudre à l'intérieur.

##### Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Produit Dilué:

#### Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

#### Protection individuelle

##### Protection des yeux:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** poudre

**Couleur:** Turbidité Opaque, é de la couleur Moyen, primaire Orange

**Odeur:** primaire Agrumes Slightly perfumed

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Default (°F)

**Solubilité:** complètement soluble

**Densité relative (relativement à l'eau):** 0.93

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.00 % by wt.

**pH** Sans objet.

**Sustained combustion:** Sans objet.

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle de fusion:** indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants:** Pas d'information disponible.

**Densité:** 0.93 Kg/L

**Masse volumique apparente:** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair:** > 200 °F > 93 °C

**Viscosité:** Pas d'information disponible.

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):** 0.5 % \*

**Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé

**pH de la solution diluée**

≈ 7.57

**Point d'éclair de la dilution:** > 200 °F > 93.4 °C  
**% COV par poids ds la dilution d'emploi:** 0.001 %

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|  |   |
|--|---|
| <b>Reactivity:</b>                         | Not Applicable  |
| <b>Stabilité</b>                           | Le produit est stable   |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b> | Aucun raisonnablement prévisible.   |
| <b>Matières à éviter</b>                   | Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi. |
| <b>Conditions à éviter</b>                 | Aucun à notre connaissance.   |

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **Information sur les voies d'exposition probables:**

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

### **Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme**

**Contact avec la peau:** Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

### **Mesures numériques de toxicité**

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

(ETA) - par voie cutanée >5000

(mg/kg):

aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des vapeurs (mg/l):

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistante et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués)** : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués)**: Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets

dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non réglementé

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués) :** Non réglementé

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

#### **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT/TDG:** Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

**Déscription du connaissance DOT (voie terrestre)** NON RÉGLEMENTÉ

**Déscription du voie maritime connaissement** NON RÉGLEMENTÉ

#### **15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Inventaires internationales**

TSCA

DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

**RIGHT TO KNOW (RTK)**

| Composant(s)  | CAS #      | MARTK: | NJRTK: | PARTK: | RIRTK: |
|---|------------|--------|--------|--------|--------|
| Bicarbonate de sodium   | 144-55-8   | -      | -      | -      | -      |
| Acide citrique  | 77-92-9    | -      | -      | -      | -      |
| Carbonate de sodium   | 497-19-8   | -      | -      | -      | -      |
| Dérivé alkyl mono-branched C10-16 de l'acide benzène-sulfonique, sels de sodium | 68081-81-2 | -      | -      | -      | -      |
| Alcool C9-C11, éthoxylé   | 68439-46-3 | -      | -      | -      | -      |
| Sesquicarbonate de sodium   | 533-96-0   | -      | -      | -      | -      |
| Méthanol  | 67-56-1    | X      | X      | X      | X      |

**CERCLA/ SARA**

| Composant(s) | CAS #   | % en poids   | CERCLA/SARA RQ (lbs) | Section 302, TPQ kg) | Section 313 |
|--------------|---------|--------------|----------------------|----------------------|-------------|
| Méthanol     | 67-56-1 | > 0.1 - < 1% | 5000                 |                      | X           |

#### **16. AUTRES INFORMATIONS**

**NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

**Produit Dilué:**

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2020-04-27

Version: 02.0

Stride® Easy Paks®

Nettoyant neutre aux agrumes pour autolaveuse

**Cause de la révision:**

**Préparé par :**

**Avis supplémentaire**

Sans objet

Affaires réglementaires nord-américaines

• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*